

# Information riverains

## Quartier Petit-Pantin / Les Limites

### Objet : Travaux de comblement rue Candale

Madame, Monsieur,

Les travaux de comblement des anciennes carrières de gypse comprenant les rues des Pommiers, Candale Prolongée et Candale sont terminés. Il s'agissait de la dernière opération de comblement de carrières programmée dans le quartier.

**Ce chantier a permis de mettre en sécurité le domaine public de ce secteur vis-à-vis des risques d'effondrement de terrain liés aux anciennes carrières de gypse.**

Une dernière intervention va clore ces travaux et impliquer des contraintes de stationnement et de circulation.

En effet, des sondages de contrôle doivent être réalisés du mercredi 05 juillet au jeudi 13 juillet 2023 par l'entreprise GEOSOND afin de s'assurer de la conformité des travaux.

**Durant cette phase, le stationnement sera interdit de 8h à 18h, en fonction de l'avancement des travaux, dans les rues suivantes :**

- du n° 31 au n° 39A rue des Pommiers,
- vis-à-vis du n° 36 jusqu'au n° 50 rue Candale Prolongée, du côté du mur du cimetière communal.

Sur cette période, la circulation sera interdite une demi-journée rue Candale Prolongée pendant la réalisation d'un forage sur la chaussée.

Les piétons seront déviés rue Candale Prolongée sur le trottoir opposé aux travaux. Cela permettra à l'entreprise GEOSOND de réaliser des forages de contrôle sur les places de stationnement et sur le trottoir.

Les dates de travaux pourraient varier en fonction des conditions météorologiques. Les contraintes seront réduites en fonction de l'avancement des travaux. Nous vous remercions de respecter les zones de travaux et les interdictions de stationner afin que l'entreprise puisse réaliser les travaux le plus rapidement possible. Les services municipaux se tiennent à votre disposition pour tout problème ou question rencontrés au 01 49 15 41 77 ou 40 39.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.



**Mathieu Monot**

Premier adjoint au maire, délégué au Développement urbain durable, aux Écoquartiers, à l'Innovation par la commande publique et à la Démocratie locale



**Mirjam Rudin**

Adjointe au maire, déléguée à la Nature en ville, aux Déplacements, aux Espaces publics et aux Espaces verts